

www.lefigaro.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Le projet encore flou de Macron d'instaurer trois contrats types de complémentaire santé



«Davantage responsabiliser, ensemble, la Sécurité sociale et les mutuelles», tel est le souhait du président de la République. - Crédits photo : DENIS CHARLET/AFP

Son objectif est d'arriver, d'ici à cinq ans, à 100 % de remboursement dans l'optique, le dentaire et l'audioprothèse.

Une promesse forte de campagne... À en croire le président de la République, les lunettes, les prothèses dentaires et les prothèses auditives seront remboursées à 100 % d'ici la fin du quinquennat. Aujourd'hui mal pris en charge, ces trois postes pèsent sur le budget des ménages, à hauteur de 4,4 milliards d'euros par an. L'idée d'Emmanuel Macron? «Davantage responsabiliser, ensemble, la Sécurité sociale et les mutuelles», expliquait le candidat durant la campagne. Quitte à ce que les complémentaires rognent sur leurs marges et économisent sur leurs 19 % de frais de gestion.

«Quand les mutuelles disent qu'elles remboursent une monture de lunettes à 300 % du tarif Sécu, qui sait combien cela fait ? Personne»

Olivier Véran, neurologue au CHU de Grenoble, référent santé d'En marche !

www.lefigaro.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

[Visualiser l'article](#)

Pour cela, le nouveau président veut instaurer trois contrats types de complémentaire santé, afin de favoriser la concurrence et permettre aux Français de comparer les offres, ce qui est aujourd'hui mission impossible tant elles sont complexes. «Quand les mutuelles disent qu'elles remboursent une monture de lunettes à 300 % du tarif Sécu, qui sait combien cela fait? Personne. En apparence, 300 % c'est beaucoup, mais en réalité c'est peu car la Sécu rembourse 1,70 euro, résume Olivier Véran, neurologue au CHU de Grenoble, référent santé d'En marche! et possible successeur de Marisol Touraine avenue de Ségur. Le sujet devrait être lancé assez rapidement, car il va prendre du temps dans son application.»

«Une vision très étatiste»

Concrètement, les trois familles de complémentaires santé (mutuelles, instituts de prévoyance et assureurs) seraient dans l'obligation de proposer, en plus de leurs offres existantes, trois contrats, et notamment «un moyen, un renforcé et un qui couvre tout», a indiqué Emmanuel Macron mais sans donner plus de détails sur leur contenu. «On peut imaginer quelque chose ressemblant aux contrats seniors», estime Roger Mainguy, directeur général d'April Santé Prévoyance. «Ou encore aux contrats A, B, C qui existent pour l'aide à la complémentaire santé et que l'assuré choisit en fonction de ses ressources et de ses besoins», observe Angèle Malatre, directrice déléguée à la santé à l'institut Montaigne.

«La vraie réforme consisterait à ouvrir les données de santé pour faire plus de prévention»

Bruno Chrétien, président de l'institut de la protection sociale

Le sujet soulève plusieurs difficultés. Primo, convaincre les complémentaires santé de rembourser 4,4 milliards d'euros supplémentaires, sans augmenter les cotisations, ne sera pas simple. Secundo, le manque de lisibilité des tarifs est aussi lié à la complexité de la nomenclature des tarifs de la Sécu. Tertio, une partie des assureurs redoute une volonté d'administration des prix et des couvertures de soins de la part de l'État. «Il est contradictoire d'invoquer la concurrence et, en même temps, d'enfermer les entreprises dans un carcan normatif empêchant leur capacité d'initiative», s'inquiète Éric Maumy, directeur général du courtier Verlingue. «Cela dénote une vision très étatiste, conforte Bruno Chrétien, président de l'institut de la protection sociale. Les complémentaires sont des payeurs aveugles car elles n'ont pas accès aux données de santé. La vraie réforme consisterait à ouvrir les données de santé pour faire plus de prévention.» Et ce d'autant qu'avec seulement 8 % des dépenses de santé à la charge des ménages, la France détient l'un des taux les plus faibles au sein de l'OCDE...